



Commune de Recquignies

Inscription sur le registre des personnes vulnérables

Compte tenu de la situation actuelle liée à l'épidémie du Covid-19 et suite aux mesures de restrictions de déplacement annoncées par le Président de la République dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus, la mairie de Recquignies rappelle qu'il existe un registre recensant les personnes les plus vulnérables.

Ce registre contient les informations suivantes : nom, prénoms, date de naissance, adresse et numéro de téléphone et le cas échéant numéro de téléphone d'une personne à prévenir en cas d'urgence.

Les personnes inscrites seront régulièrement contactées et aidées en cas de besoin.

Qui est concerné ?

- Les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile,
- Les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile,
- Les personnes adultes handicapées résidant à leur domicile.

Comment est effectuée la demande d'inscription ?

L'inscription peut-être réalisée :

- Soit par la personne concernée ou, le cas échéant, son représentant légal,
- Soit par un tiers (membre de la famille).

L'inscription est facultative et fait l'objet d'une démarche volontaire. Une fois inscrit la personne recevra une attestation d'inscription.

Les informations transmises seront confidentielles et ne pourront être transmises.

Formalité

Contactez la mairie au 03.27.53.02.50

Le Maire

ROSIER Ghislain

